

DEPARTEMENT  
DE LA LOZERE

COMMUNAUTE DE COMMUNES CŒUR DE LOZERE

**OBJET :**  
Approbation de la  
convention  
d'Utilité Sociale

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE**

**Séance Publique du 16 décembre 2020**

Nombre de Conseillers  
Communautaires :  
■ en exercice : 28  
■ présents à la  
séance : 24

L'an deux mille vingt, le seize du mois de décembre, le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes « Cœur de Lozère » s'est assemblé exceptionnellement à l'Espace Evènements Georges Frêche, Place du Foirail à Mende, sous la présidence de M. Laurent SUAU Président, en session ordinaire suivant convocations faites régulièrement.

Date de l'envoi et de  
l'affichage de la  
convocation :  
9 Décembre 2020

**Etai~~ent~~ présents :** MM. Laurent SUAU Président, Francis BERGOGNE 1<sup>er</sup> Vice-Président, Claude MEISSONNIER 2<sup>ème</sup> Vice-Président, Didier COUDERC 3<sup>ème</sup> Vice-Président, Philippe MARTIN 4<sup>ème</sup> Vice-Président, MME Valérie VIGNAL-CHEMIN 5<sup>ème</sup> Vice-Présidente, M. Laurent TOIRON 6<sup>ème</sup> Vice-Président, MME Régine BOURGADE 7<sup>ème</sup> Vice-Présidente, MM. Jean-Luc ANTRAYGUE, Alain COMBES, David FOLCHER, Vincent MARTIN, Bruno PORTAL, Philippe POUGET, François ROBIN, Christian SAINT LEGER, Xavier SOUCHON, Benoit VALARIER, MMES Françoise AMARGER-BRAJON, Elizabeth MINET-TRENEULE, Régine PAILHAS, Patricia ROUSSON, Anne-Marie SOBLECHERO, Emmanuelle SOULIER, Conseillers Communautaires.

Date de l'affichage à  
la porte de la Mairie  
du compte-rendu de  
la séance :  
31 décembre 2020

**Etai~~ent~~ représentés :** M. Thierry JACQUES (Régine BOURGADE), MMES Aurélie MAILLOLS (Vincent MARTIN), Stéphanie PASI (Valérie VIGNAL-CHEMIN), Conseillers Communautaires.

Indiquer si le Conseil a  
décidé de se former  
en comité secret :  
Non

**Etai~~t~~ absent :** M. Jean-François BERENGUEL Conseiller Communautaire.

Publié le **30 DEC 2020**  
Le Président,

Il a été, conformément à l'article L 2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales, procédé immédiatement à la nomination d'un secrétaire, pris dans le sein du Conseil, M. Vincent MARTIN ayant été désigné pour remplir ces fonctions, les a acceptées. M. Laurent SUAU Président a ouvert la séance.

Madame Régine BOURGADE 7<sup>ème</sup> Vice-Présidente expose :



Le Plan Stratégique de Patrimoine (PSP) définit la politique patrimoniale, le développement de la nouvelle offre et les équilibres financiers et la pérennité de l'organisme de l'opérateur Polygone.

Ce PSP doit accompagner le dépôt d'une Convention d'Utilité Sociale (CUS) signée entre l'organisme (Polygone), l'Etat et certaines personnes publiques associées (Conseil Départemental, Etablissement Public de Coopération Intercommunale) pour une durée de 6 ans. Cette convention détermine le programme stratégique de l'opérateur et décline de manière opérationnelle les objectifs nationaux et locaux de la politique du logement.

Cette convention d'utilité sociale prévoit et détaille :

- La politique patrimoniale et d'investissement
- Les engagements pris en matière gestion sociale
- La qualité de service rendu aux locataires
- La concertation des locataires
- La politique sociale et environnementale (RSE)
- La politique logements-foyers
- La politique d'accession
- La politique en faveur de l'hébergement

Le développement de chaque politique comporte :

- Un état des lieux
- Des orientations stratégiques
- Le programme d'actions
- Des indicateurs le cas échéant

Il est proposé :

- **d'APPROUVER** le projet de convention d'utilité sociale tel qu'il vient de vous être proposé,
- **d'AUTORISER** Monsieur le Président à signer ledit contrat
- **d'AUTORISER** Monsieur le Président à effectuer l'ensemble des démarches et à signer l'ensemble de pièces relatives à la mise en œuvre de cette décision.

A l'unanimité, le Conseil Communautaire **ADOpte** les propositions du rapporteur.

Pour extrait conforme,  
Mende, le  
Le Président,  
Laurent SUAU

21/12/2020



**Accusé de réception préfecture**

**Objet de l'acte :** Approbation de la Convention d'Utilité Sociale

**Date de transmission de l'acte :** 22/12/2020

**Date de réception de l'accusé de réception :** 22/12/2020

**Numéro de l'acte :** 6817-2020-195 ( voir l'acte associé )

**Identifiant unique de l'acte :** 048-244800405-20201216-6817-2020-195-DE

**Date de décision :** 16/12/2020

**Acte transmis par :** Frederic POURCHER

**Nature de l'acte :** Délibération

**Matière de l'acte :** 8. Domaines de competences par themes  
8.5. Politique de la ville-habitat-logement